

Mon troisième point c'est que ces menaces pour notre industrie de la fourrure, qui viennent à l'origine du mouvement de défense des droits des animaux et qui comprennent un étiquetage appuyé en partie par le Parlement du Royaume-Uni, doivent être combattues vigoureusement et efficacement.

Je vais commencer par le caractère légitime de l'industrie. J'estime que le piégeage a toujours été, et doit demeurer, un élément essentiel de la vie culturelle et économique du Canada. L'industrie canadienne de la fourrure représente beaucoup d'argent pour ce pays, probablement 600 millions par année. A cela, il faut sans doute ajouter quelque 200 millions pour les industries annexes. L'exportation de fourrures nous rapporte annuellement quelque 350 millions de dollars. L'Europe est notre principal marché.

C'est en Europe qu'il y a des problèmes à l'horizon. Les acheteurs européens sont de plus en plus hésitants. Une bonne part de cette hésitation vient des efforts réussis du mouvement de défense des droits des animaux pour influencer les consommateurs et leur faire penser qu'il est répréhensible d'acheter, de porter et d'utiliser de la fourrure. Nous commençons à en ressentir les effets. Ainsi, le prix des peaux, cette année, a baissé d'environ un tiers par rapport à l'an dernier. Certains trappeurs abandonnent leur activité devenue peu rémunératrice. Pourtant, je le répète, monsieur le Président, c'est une industrie légitime.

Le piégeage est un autre nom pour la récolte d'animaux sauvages. Nous exploitons là une richesse renouvelable. Un aspect essentiel de cette activité est la conservation. Les pays comme le Canada, qui récoltent les peaux d'animaux sauvages, ne peuvent se permettre d'être laxistes en matière de protection, de ces animaux. Les animaux à fourrure sont exploités à un rythme qui permet en fait aux populations sauvages de grossir régulièrement.

Quand le comité permanent des affaires autochtones a tenu ses audiences qui ont débouché sur la publication du document intitulé «La Question des fourrures», nous avons appris que les populations de bêtes à fourrure du Canada sont au moins aussi nombreuses sinon plus que lorsque les premiers Européens ont mis le pied sur le continent. Il ne se piège plus au Canada de bêtes à fourrure figurant sur les listes d'espèces menacées. Le piégeage de toutes les autres espèces qui ne sont pas menacées est contrôlé étroitement et soigneusement par les biologistes des services provinciaux de la faune.

Ce qui menace l'existence des bêtes à fourrure, ce n'est pas leur exploitation prudente, mais la perte de leur habitat. Les disparitions d'habitat résultent de nombreuses autres activités de l'homme. Il y a par exemple le développement et l'extension des villes, la construction des autoroutes et des aéroports. Cela est beaucoup plus dangereux pour la faune que l'exploitation ou le piégeage des animaux.

C'est faire preuve d'une tragique injustice que de s'en prendre au piégeage et à l'utilisation des fourrures, alors que tant d'autres activités sont admises. Nous utilisons la terre et ses ressources de multiples façons qui sont toutes admises. Il nous arrive ce faisant de polluer et de détruire. Mais le trappeur doit vivre en harmonie avec la nature. Par définition c'est un écologiste convaincu. Il a l'obligation de protéger la nature.

Article 29 du Règlement

Car si l'environnement dans lequel il exerce son activité et gagne sa vie vient à être détruit, si toutes les espèces qu'il piège viennent à être détruites, c'est lui qui en supporte les conséquences et qui s'appauvrit. Ce qui est admis par la société canadienne, c'est que nous utilisons les bêtes mais que nous n'en abusons pas. Nous utilisons les bêtes de toutes sortes de façons: pour nous nourrir, nous vêtir, nous distraire, pour la recherche médicale, comme animaux familiers, et parfois, moins souvent qu'autrefois, comme bêtes de labeur.

Monsieur le Président, écoutez ce que disait le chef Georges Erasmus, chef de l'Assemblée des Premières Nations, devant le comité des affaires autochtones: «Je vois que tout le monde ici porte des chaussures. Nous portons tous du cuir. Nous ne portons peut-être pas des fourrures comme les Inuits ou les Denes ou les autres ethnies autochtones qui se vêtent de fourrure, mais nous les utilisons d'une façon plus évoluée. La plupart d'entre nous mangerons une grillade dans le courant de la semaine. Ce sera peut-être du boeuf, peut-être de l'agneau. La plupart d'entre nous mangerons du poisson dans le courant de la semaine. Nous ne nous nourrissons pas tous uniquement de légumes, nous ne sommes pas tous végétariens».

Quand nous utilisons des bêtes, il est toujours convenu, comme la députée du Yukon l'a dit, que nous ne sommes pas autorisés à faire preuve de cruauté. D'ailleurs le Code criminel considère un délit le fait de causer volontairement à un animal une douleur, une souffrance ou une blessure sans nécessité. En ce qui concerne la façon de piéger les bêtes, de plus en plus on met au point et on utilise au Canada des méthodes acceptables et non cruelles.

• (2050)

Écoutez, par exemple, ce qu'a déclaré M. Art Lalonde, directeur exécutif de la Fédération des trappeurs du Canada, devant le comité:

Je crois que les trappeurs canadiens ont élaboré les méthodes de piégeage les plus efficaces et les moins cruelles au monde. Nous avons à coeur la conservation de la faune, nous nous sommes illustrés par le passé et nous pouvons en être fiers. Cela ne nous empêche pas de travailler activement à l'amélioration de ces méthodes. N'oublions jamais que les chasseurs de phoques ont échoué justement parce qu'ils n'ont entrepris aucune initiative semblable. Ils ont été la victime de l'opinion publique, celle-ci ayant été manipulée par ceux-là mêmes qui s'en prennent à nous.

Pour survivre, il va falloir sensibiliser le public au fait que nous utilisons des méthodes non cruelles et que les techniques de piégeage nous tiennent à coeur. Il faut en convaincre l'acheteur éventuel d'un manteau de fourrure et pour ce faire, il est essentiel de sensibiliser le public et de communiquer avec lui.

Les scènes atroces présentées par les activistes pour la défense des animaux sont, en général, bien loin de la réalité. Certaines des publicités qu'on peut voir à la télévision britannique frisent l'obscène et le ridicule, des scènes comme celles qui représentent du sang qui suinte d'un manteau de fourrure porté par un beau mannequin. Je voudrais vous faire part, Monsieur, de l'avis d'un trappeur qui a vu un de ces films représentant la cruauté du piégeage. Il a témoigné devant le comité en ces termes:

J'ai regardé cette bande où on pouvait voir quelqu'un poser un piège. Il portait une paire de pantalons flambant neufs—qui avaient encore des plis—des raquettes et une chemise flambant neuves. Il a posé le piège les mains nues par temps chaud, avec le soleil qui brillait et pas de givre sur l'arbre.